

SEANCE DU 14 Décembre 2021

| | |
|--------------------------------|---|
| Nombre de Conseillers : | L'an deux mil dix vingt et un |
| - en exercice : 11 | le douze octobre à dix-huit heures trente minutes |
| - présents : 9 | le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est |
| - votants : 10 | réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la |
| | présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire |

Date de la convocation : 07/12/2021

Présents : GOURDOU Jean-Pierre, CANNY Jacques, LEMERCIER Félicia, LEFEVRE Catherine, PRANGERE Ludovic, BAROTTE Marc, PRIEM Jean-Pierre, MAZOUZ Norbert, WARME Sylvain

Absents ayant donné pouvoir : POIRET Claudine à PRANGERE Ludovic

Absents : GUERVILLE Gérard

Secrétaire de séance : LEMERCIER Félicia

1- Mise en place d'une commission extra-communale « Environnement et Gestion du territoire »

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de créer une commission extra-communale « Environnement et Gestion du territoire » afin d'avoir une vision globale par différents acteurs du territoire et nomme les membres suivants :

Membres du Conseil Municipal : Ludovic PRANGERE, Jean-Pierre PRIEM, Sylvain WARME, Catherine LEFEVRE

Une proposition sera faite à 4 personnes du village pour intégrer cette commission qui sera présidée par Monsieur le Maire

2- CCPP – Convention « URBANISME » incluant la dématérialisation

Vu la possibilité pour tout usager de déposer les demandes d'urbanisme par voie dématérialisée à compter du 01 Janvier 2022, la convention entre la Communauté de Communes qui instruit une partie des autorisations et la commune doit être modifiée et une adresse mail dédiée créée

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré ; à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le maire à signer la convention pour l'instruction des actes relatifs aux autorisations d'urbanisme et la dématérialisation
- **DECIDE** de la création d'une adresse mail dédiée exclusivement aux demandes liées à l'urbanisme : valescourt-urbanisme@orange.fr

3- CCPP – Entretien des voiries communales

Dans le cadre du groupement de commandes pour l'entretien des voiries communales et gravillonnage, la CCPP demande les travaux envisagés en 2022 afin de réaliser les devis.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal

- **DECIDE** de demander des devis pour les voiries et chemins suivants :
 - Chemin dit Ancien chemin de Clermont : Gravillonnage
 - Réparation au pied du Pont SNCF
 - Chemin d'Angivillers : nettoyage des fossés

4- Avis sur le projet éolien de Noroy

Vu le dossier de consultation disponible en mairie sur le projet d'implantation d'un parc éolien situé sur la commune de Noroy,

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité

- **EMET** un avis favorable
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la notification de son avis à Madame la Préfète

5- Remboursement d'assurances

Suite au sinistre de bris de glaces, le centre des finances publiques demande une délibération autorisant Monsieur le Maire à encaisser le remboursement.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **AUTORISE** Monsieur le maire à encaisser le chèque de la Compagnie d'assurances d'un montant de 358.63 € ainsi que les règlements correspondant aux remboursements de tous les sinistres éventuellement à venir

Pour information un dossier d'assurances est en cours pour la réparation du regard d'eau pluvial « rue de Clermont »,

6- Budget primitif – Décisions modificatives

Pour la bonne exécution des écritures comptables,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **VOTE** les modifications suivantes au Budget primitif 2021

Dégrèvement « Jeunes Agriculteurs »

Afin de régulariser l'écriture comptable liée au dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs

Article 7391171 : + 5€

Opération « SENTE PIETONNE »

- Ayant obtenu les accords de subventions du Conseil Départemental 47 940 € et de la Sous-Préfecture 27 260€
- Ayant pris acte que ce projet intercommunal serait porté par la commune de Valescourt
- Vu les sommes déjà inscrites au budget 2021,
- Vu le montant prévisionnel global TTC de 113 000€

Il convient d'apporter les modifications au Budget 2021 pour pouvoir réaliser les travaux avant le vote du Budget 2022

Opération 68

| | | |
|------------|----------------|-----------|
| DEPENSES : | Article 2151 : | + 73 000€ |
| RECETTES | Article 1332 : | + 47 940€ |
| | Article 1318 : | + 25 060€ |

MAIRIE DE VALESCOURT

DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de CLERMONT
60130 VALESCOURT
Tél 03 44 78 51 33

Conseil Municipal Compte-rendu de séance

République Française

Pour information, une fois le FCTVA remboursé, le reste à charge par commune de l'opération sera d'environ 11 000€.

Les Appels d'offres seront lancés en janvier 2022.

Une Commission pour le suivi d'opération sera formée avec des membres des 2 conseils municipaux
Pour la commune de Valescourt les membres seront : Ludovic PRANGERE, Jacques CANNY, Jean-Pierre PRIEM et Jean-Pierre GOURDOU.

Opération « Enfouissement »

- o Vu le Prêt réalisé d'un montant 200 000€
 - o Vu les sommes prévues au Budget 2021
- Les Modifications à apporter au Budget primitif sont

Opération 67 :

RECETTES Article 1641 + 30 000€

7- Budget primitif – Restes à Réaliser 2021

Vu les prévisions d'opération d'investissement au Budget Primitif

Vu les dépenses et recettes réalisées en 2021

Vu les opérations à reporter pour une réalisation en 2022,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **REPORTE** les restes à réaliser suivants au Budget 2022 :

DEPENSES

Opération 63 : ACHAT EQUIPEMENT

Article 2188 : 6 410€

Opération 67 : ENFOUISSEMENT

Article 21533 : 210 000€

Opération 68 : SENTE

Article 2151 : 113 000€

Total des dépenses à reporter : 329 410€

RECETTES

Opération 67 : ENFOUISSEMENT

Article 1641 : 200 000€

Opération 68 : SENTE

Article 1332 : 47 940 €

Article 1318 : 41 560 €

Total des recettes à reporter : 289 500€

8- PROJET 2022 et demande de subvention

Ayant plusieurs dossiers de travaux en cours, notamment la sente et l'enfouissement des réseaux « Rue de Clermont », le Conseil municipal ne débutera pas de nouveaux programmes d'investissements en 2022.

Pour information, nous avons encaissé 727€ pour la mise en ligne sur le géoportail de l'urbanisme de notre PLU.

9- Subvention aux associations

L'association « Fil d'Ariane » a sollicité l'octroi d'une subvention. Le Conseil statuera pour cette demande après l'envoi d'un bilan moral et financier.

10- Achats

- Le devis pour l'achat d'une table de Ping-Pong pour 935 € TTC est validé pour une installation au printemps sur la zone de loisirs au terrain de tennis.
Un devis sera fait pour des jeux pour les plus jeunes enfants.
- Des coffrets « WEEK-END » pour un montant de 479.80€ ont été achetés et seront envoyés à Monsieur GUERVILLE en remerciement de son engagement auprès de la commune pendant toutes ces années de mandat et de bénévolat.
- Des matériaux concassés seront de nouveau achetés auprès de la CCPP.

11- Travaux à prévoir

Les Travaux à entreprendre prochainement sont :

- Nettoyage de fossés par l'entreprise AAA
- L'installation de sanitaires au Bâtiment « Chemin du tour de ville »
- Mise en place de pierres au niveau de la zone de loisirs près de la rivière et à divers endroits

12- Questions diverses et tour de table

- Monsieur le maire augmente les délégations de Marc BAROTTE. Elles comprendront à compter du 01 Janvier 2022 la gestion des infrastructures, des bâtiments et des espaces verts en conséquence l'indemnité de fonction passera de 0.9% à 3.6% de l'indice maximal.
(Cette majoration est possible car les élus n'ont pas souhaité prendre le montant maximum des indemnités qui peut leur être accordé)
- Si les conditions sanitaires sont réunies, la fête aura lieu le samedi 07 Mai et la brocante de 22 Mai 2022
- Une nouvelle rencontre avec les exploitants agricoles aura lieu en mars 2022
- Deux familles se sont manifestées pour le don du bois de chauffage

Monsieur Denis TONDU et Monsieur Sylvain WARME

Monsieur WARME n'a pas souhaité prendre part au tirage au sort.

La commune donnera donc le bois à Monsieur TONDU

**Pour faciliter vos démarches et votre information, pensez à consulter
notre page FACEBOOK : Mairie de Valescourt et notre site internet :**

<https://commune-de-valescourt.neopse-site.com/fr/>